

Exemplaire 1 sur 2 : Groupama

**Demande d'adhésion au contrat groupe
n°42093849 0001**

**Conditions réservées aux adhérents de
l'UNAM**

Moniteur – Monitrice à garantir

BULLETIN D'ADHESION D'EXTENSION DE GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone :

E-Mail :

N° carte professionnelle :

Sports enseignés pour lesquels je suis titulaire des diplômes et qualifications requises :

Je suis adhérent de l'UNAM depuis :

Vous êtes adhérent à l'UNAM, vous êtes titulaire ou stagiaire au BE ou au DE AMM et disposant de certaines certifications complémentaires (voir page suivante) ou mettant en œuvre certaines activités complémentaires (voir page suivante), vous pouvez souscrire l'Extension de garantie Responsabilité civile professionnelle correspondante .

Merci de bien vouloir cocher la(les) cases correspondantes aux activités que vous pratiquez en tant que Moniteur

Les garanties délivrées par Groupama ne sauront être mises en jeu si, au moment du sinistre, vous n'êtes pas ou plus titulaire des diplômes requis en la matière.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne
50 rue de Saint-Cyr – 69251 Lyon Cedex 09 – www.groupama.fr

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon Cedex 09 - N° de SIRET 779 838 366 000 28 - distribuant les produits de Groupama Gan Vie.
S.A. au capital de 1 371 100 605 euros - 8/10 rue d'Astorg 75008 Paris - 340 427 616 RCS Paris - APE 6511Z - Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Talibout 75009 Paris.
Groupama Rhône-Alpes Auvergne est autorisée, en qualité d'agent lié et de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement de Groupama Banque, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 13 003 660, à commercialiser ces instruments financiers et services d'investissement, ainsi que ces produits bancaires.
Groupama Banque - S.A au capital de 120 825 712 euros - 67, rue Robespierre - 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 006 369
www.groupamabanque.com.

LE BON NUMÉRO
Pour tout demander et déclarer

09 74 75 0272 Particuliers

09 74 75 0273 Agriculteurs

09 74 75 0274 Professionnels

(prix d'un appel local à partir d'un fixe)

Exemplaire 1sur 2 : Groupama

Activité n°1 : Titulaire du BE ou d'un DE de **Ski Alpin** ou de **Ski Nordique** ou d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Physique et Sportive (APT, ALS, EEDD, AE, AGFF, AAN, AN, SC, ARC) ou d'une licence2 ou Licence 3 STAPS (vous ouvrant prérogatives des BPJEPS)

Activité n°2 : Titulaire du BPJEPS APT ou AGGF ou AN, vous êtes également titulaire du Certificat de Spécialisation « **Escalade** » ou titulaire d'un BPJEPS APT ou AGFF ou SC, vous êtes également titulaire du Certificat de Spécialisation « **Athlétisme** » ou vous êtes titulaire d'un BAPAAT mention **Escalade** ou vous êtes titulaire du Certificat de Spécialisation Orientation rattaché au BPJEPS ARC

Activité n°3 : Titulaire de la CQP « **Cordiste** » ou de la CQP « **Educateur de Grimpe dans les arbres** ou de la CQP **Opérateur de Parcours Acrobatiques en Hauteur** »

Activité n°4 : Sans que l'activité soit réglementée par ailleurs et à l'exception de la pratique du paret (dont une dénomination commerciale est « Yooner » ©), vous êtes « **Animateur d'activités de Luge** » (luge loisirs en bois ou en plastique, luges accrochées de type SnakeGliss ©, de type Airboard ©, de type Snowracer ©) et, si vous exercez cette activité sur un domaine skiable, vous devez être signataire d'une convention opérationnelle avec le délégataire du service public (à joindre) sauf si vous exercez exclusivement sur des champs de neige hors du périmètre du domaine skiable.

Cotisation afférente à chaque situation :

Activité 1 ou Activité 4 = cotisation annuelle de 35€ TTC

Activité 2 = Cotisation annuelle de 70 € TTC

Activité 3 = Cotisation annuelle de 70 € TTC

Réduction pour cumul d'activités = Activité 1 ou 4 + Activité 2 = 100€

Activité 1 ou 4 + Activité 3 = 100€

Activité 1 ou 4 + Activité 3 et 4 = 150€

Je souhaite compléter les garanties Responsabilité civile professionnelle accordées par le contrat souscrit par l'UNAM pour mon compte avec l'option Responsabilité Civile Moniteur de sports pour **un tarif de € TTC.**

J'ai pris note que mon adhésion prendra effet le lendemain de la réception, auprès de Groupama Rhône Alpes Auvergne- Service Association – 50 Rue de St Cyr – 69251 Lyon cedex 09, de la présente adhésion accompagnée de son règlement intégral à l'ordre de Groupama RAA.

Aucune adhésion ne sera enregistrée sans le règlement correspondant.

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Groupama Rhône-Alpes Auvergne
50 rue de Saint-Cyr – 69251 Lyon Cedex 09 – www.groupama.fr

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon Cedex 09 - N° de SIRET 779 838 366 000 28 - distribuant les produits de Groupama Gan Vie. S.A. au capital de 1 371 100 605 euros - 8/10 rue d'Astorg 75008 Paris - 340 427 616 RCS Paris - APE 6511Z - Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Talibout 75009 Paris.
Groupama Rhône-Alpes Auvergne est autorisée, en qualité d'agent lié et de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement de Groupama Banque, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 13 003 660, à commercialiser ces instruments financiers et services d'investissement, ainsi que ces produits bancaires.
Groupama Banque - S.A au capital de 120 825 712 euros - 67, rue Robespierre - 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 006 369
www.groupamabanque.com.

LE BON NUMÉRO
Pour tout demander et déclarer

09 74 75 0272	Particuliers
09 74 75 0273	Agriculteurs
09 74 75 0274	Professionnels

(prix d'un appel local à partir d'un fixe)